

Pour diffusion immédiate
Le 5 avril 2017

Le Yukon et la C.-B. signent une entente sur la gestion des eaux

La ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, M^{me} Mary Polak, et son homologue du Yukon, M^{me} Pauline Frost, ont signé une entente dans laquelle leurs gouvernements conviennent de cogérer les eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie et plus particulièrement, la rivière Liard et ses affluents.

Dans le cadre de l'Entente bilatérale sur la gestion des ressources hydriques entre la Colombie-Britannique et le Yukon, les deux gouvernements s'engagent à protéger la santé des écosystèmes aquatiques du bassin et à respecter les intérêts des résidents et des Premières nations de la région.

Cette entente, qui reconnaît et respecte les lois, les règlements, les plans, les politiques et les possibilités économiques de chaque administration, aborde les questions de consommation d'eau, de débit minimal et de qualité de l'eau.

Il s'agit de la deuxième entente bilatérale de gestion des ressources hydriques que les gouvernements du Yukon et de la Colombie-Britannique ont respectivement signée dans le cadre de l'Entente-cadre sur les eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie – un partenariat de gestion des eaux entre le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Citations

« En collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, nous avons fait des efforts considérables pour que tous les groupes et les gouvernements des Premières nations concernés fassent partie intégrante de cette entente et qu'ils prennent part à sa mise en œuvre. Nous travaillerons ensemble pour maintenir la qualité, la quantité et la salubrité des eaux transfrontalières, tant pour l'environnement que pour la population. »

– M^{me} Pauline Frost, ministre de l'Environnement du Yukon

« En signant cette entente, nous renforçons nos relations avec le Yukon. Nous allons travailler en collaboration pour assurer la protection, immédiate et future, de l'environnement et de la santé des citoyens de nos deux régions. Cette entente pose un jalon supplémentaire dans la gestion des ressources hydriques transfrontalières du bassin du Mackenzie ».

– M^{me} Mary Polak, ministre de l'Environnement de la C.-B.

En bref

- Le Mackenzie est le fleuve le plus long et le plus grand au Canada. Le fleuve et ses affluents traversent les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), le Yukon, la Colombie-Britannique (C.-B.), l'Alberta et la Saskatchewan.
- S'étendant sur 1,8 million de kilomètres carrés, le bassin du Mackenzie est le plus large bassin fluvial du Canada.
- À l'échelle du pays, le bassin hydrographique de la rivière Liard est le 9^e plus grand bassin hydrographique et possède la 11^e plus longue rivière.
- L'Entente-cadre sur les eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie, signée en 1997, oblige toutes les administrations signataires à mettre en œuvre des ententes bilatérales pour la gestion des ressources hydriques. À ce jour, trois des sept ententes ont été signées : le Yukon et les T.N.-O. ont signé en 2002; les T.N.-O. et l'Alberta ont signé en 2015; et la C.-B. et les T.N.-O. ont signé en 2015.
- En signant cette entente avec la C.-B., le Yukon remplit ses engagements aux termes de l'Entente-cadre.
- En octobre 2015, la C.-B. et les T.N.-O. ont signé une entente bilatérale pour la gestion des ressources hydriques portant sur les bassins hydrographiques des rivières Liard et Petitot.
- Actuellement, la C.-B. travaille avec l'Alberta pour finaliser leur entente bilatérale pour la gestion des ressources hydriques.

Pour en savoir plus :

Entente-cadre sur les eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie (en anglais)

Entente bilatérale sur la gestion des ressources hydriques entre la Colombie-Britannique et le Yukon (en anglais)

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Jennifer Solomon
Communications
Environnement
867-456-6782
Jennifer.solomon@gov.yk.ca

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement de la C.-B.
250-953-3834

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.